



Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Perfectionnement sportif Mention cyclisme traditionnel **2019 - 2020**

En partenariat avec :





Les METIERS

► **Entraîneur, team manager, chargé de mission, formateur cyclisme** dans les structures fédérales, professionnelles ou privées (secteur associatif ou marchand).

CONDITIONS D'ENTREE

- être âgé de **plus de 18 ans** (dérogation pour les « apprentis »),
- fournir l'attestation de JDC (**Journée Défense et Citoyenneté**, ex-JAPD) donc être en situation régulière au regard du code du service national,
- être titulaire d'une **attestation de formation aux premiers secours** (AFPS) ou du **PSC 1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1),
- avoir un **certificat médical** de moins de trois mois à la date limite d'inscription, établi conformément au modèle figurant dans le dossier d'inscription,
- **réussir les épreuves de sélection.**

POUR S'INSCRIRE

Inscription en ligne à partir de fin mars 2019 sur le site :

<http://creps-dijon.sports.gouv.fr>

Pour toutes demandes d'informations, merci de contacter Aurore BRUNI du lundi au vendredi de 8h30 à 17h au 09.78.08.02.10 ou aurore.bruni@creps-dijon.sports.gouv.fr

PERSONNES RESSOURCES

Paul HERMAN Responsable/Entraîneur de l'antenne de Dijon du Pôle Espoir Cyclisme de Bourgogne Franche Comté
paulherman315@gmail.com

Florent GAUBARD formateur au CREPS et coordonnateur de la formation
florent.gaubard@creps-dijon.sports.gouv.fr

Aurore BRUNI assistante administrative au CREPS
aurore.bruni@creps-dijon.sports.gouv.fr



CONTENU

4 U.C réparties en 8 séquences pédagogiques :

Séquence 1 : Environnement institutionnel du sport en France.

Séquence 2 : Méthodologie de projet d'action.

Séquence 3 : Promotion, communication, management.

Séquence 4 : Animer les activités du cyclisme traditionnel (piste, route, cyclo-cross)

Séquence 5 : Le formateur : concevoir une formation et former.

Séquence 6 : L'entraîneur : anatomie, biomécanique, physiologie, préparation physique, préparation mentale, planification d'entraînement, les facteurs de la performance...

Séquence 7 : Diriger et coacher lors des compétitions.

Séquence 8 : Concevoir et conduire des séances d'entraînements en cyclisme traditionnel : cyclo-cross, route et piste.

DATES PREVISIONNELLES

Date limite d'inscription pour la formation : 9 juillet 2019

TEP : 2 juillet ou 22 août

Tests de sélection : 9 septembre 2019

Formation : sept. 2019 à déc. 2020

TARIFS DE LA FORMATION :

Contacter le service formation du Creps.
Possibilité d'aide suivant le statut du stagiaire.

Formation accessible aux stagiaires :

- en formation initiale,
- demandeur d'emploi,
- en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,
- en Compte Personnel de Formation,
- en formation continue.